



Sensibilisation aux aspects juridiques des travaux de recherche



La thèse : aspects juridiques

- **Droit d'auteur**
 - Définition
 - Application
- **Les aspects du droit d'auteur**
 - Droits patrimoniaux
 - Droits moraux
 - Droits voisins
 - Les exceptions
- **Quelques points de repères**
 - Les licences
 - Les images libres de droits
 - Les questions des doctorants



Le cadre juridique



La thèse : aspects juridiques

- **Droit d'auteur : le cadre juridique français**

- **Propriété intellectuelle**

Code de la propriété intellectuelle (1992)

- **Propriété industrielle : *protection par dépôt auprès de l'INPI***

- Créations techniques (brevets, certificats d'obtention végétale)
- Signes distinctifs (marques, noms de domaines)
- Créations ornementales (dessins et modèles)

- **Propriété littéraire et artistique : *protection automatique***

- Droit d'auteur
- Droits voisins
- Droit des bases de données

Loi DAVSI du 1er août 2006



Définition du droit d'auteur



La thèse : aspects juridiques

Droit d'auteur : 3 notions fondamentales

Le droit d'auteur concerne et protège une **«œuvre de l'esprit»** concrétisée, à la différence d'une idée, d'une méthode, d'un procédé, d'une formule, dites *de libre parcours...*



La thèse : aspects juridiques

Droit d'auteur : 3 notions fondamentales

Le droit d'auteur s'applique **dès la création de l'œuvre**, quelque soit son support (papier, numérique, audiovisuel, etc.), sans démarche autre que celle de sa création



La thèse : aspects juridiques

Droit d'auteur : 3 notions fondamentales

Caractéristique d'une œuvre de l'esprit : **originalité**, mise en forme propre (« empreinte de la personnalité de l'auteur »), indépendamment de son mérite ou de sa destination (diffusion)



Applications



La thèse : aspects juridiques

Exemples d'œuvres susceptibles d'être protégées

- écrits littéraires, artistiques, scientifiques (thèses)
- œuvres dérivées (traductions, adaptations)
- œuvres orales (cours, conférences)
- œuvres graphiques (tableaux, sculptures)
- œuvres musicales et cinématographiques (chansons, films)



La thèse : aspects juridiques

Cas spécifiques

- **Les œuvres collectives**
 - Œuvre réalisée à l'aide de contributeurs, qui n'ont pas pris part à la conception globale de l'œuvre (articles par exemple)
- **Les œuvres de collaboration**
 - Œuvre réalisée en concertation avec des collaborateurs qui gardent un droit de regard sur leur contribution et sur la globalité de l'œuvre (bandes dessinées par exemple)



La thèse : aspects juridiques

Cas spécifiques

- **Les œuvres orphelines**
 - Œuvre dont l'auteur ou les ayants droit sont inconnus ou non identifiés (DR ou droits réservés)
- **Les œuvres composites**
 - Œuvre nouvelle qui contient une œuvre préexistante sans que l'auteur y ait participé (travaux intégrant des articles publiés, tirés à part)

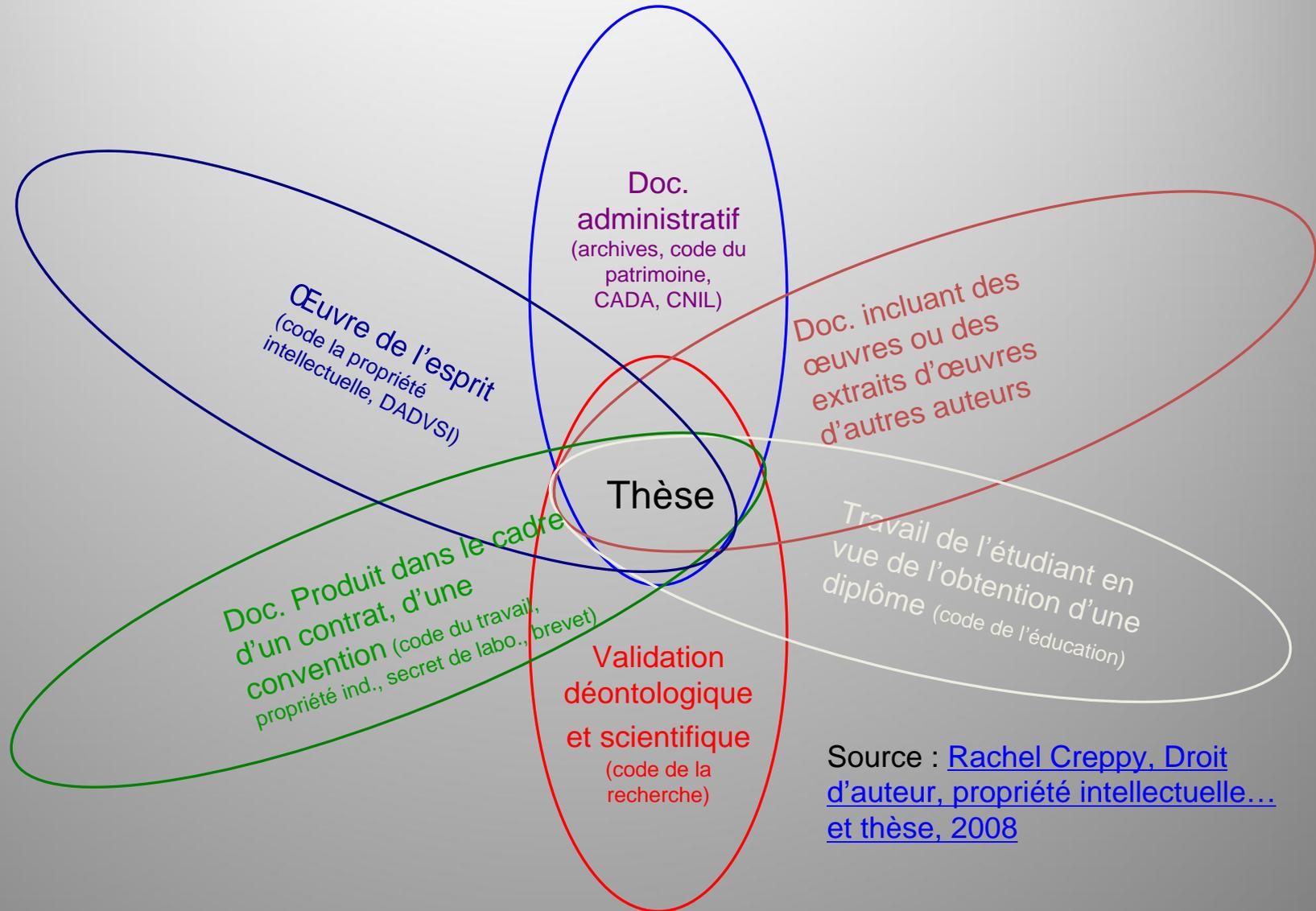


La thèse : aspects juridiques

Et pour les thèses ?...



La thèse : aspects juridiques





[arrêté du 7 août 2006](#)

Sur les modalités de dépôt, de signalement, de reproduction, de diffusion et de conservation des thèses ou des travaux présentés en soutenance en vue du doctorat

Le docteur est titulaire des **droits d'auteur** sur son travail sous réserve des droits des tiers (liés aux œuvres préexistantes, articles écrits en collaboration, édition, etc.)



La thèse : aspects juridiques

- o Le **droit d'auteur** s'applique à la thèse **après soutenance** pour protéger l'oeuvre du docteur
- o Ce même droit doit être également respecté pour tous les documents utilisés **dans le cadre de la réalisation de la thèse**, que celle-ci soit sur papier ou sur support électronique...





La thèse : aspects juridiques

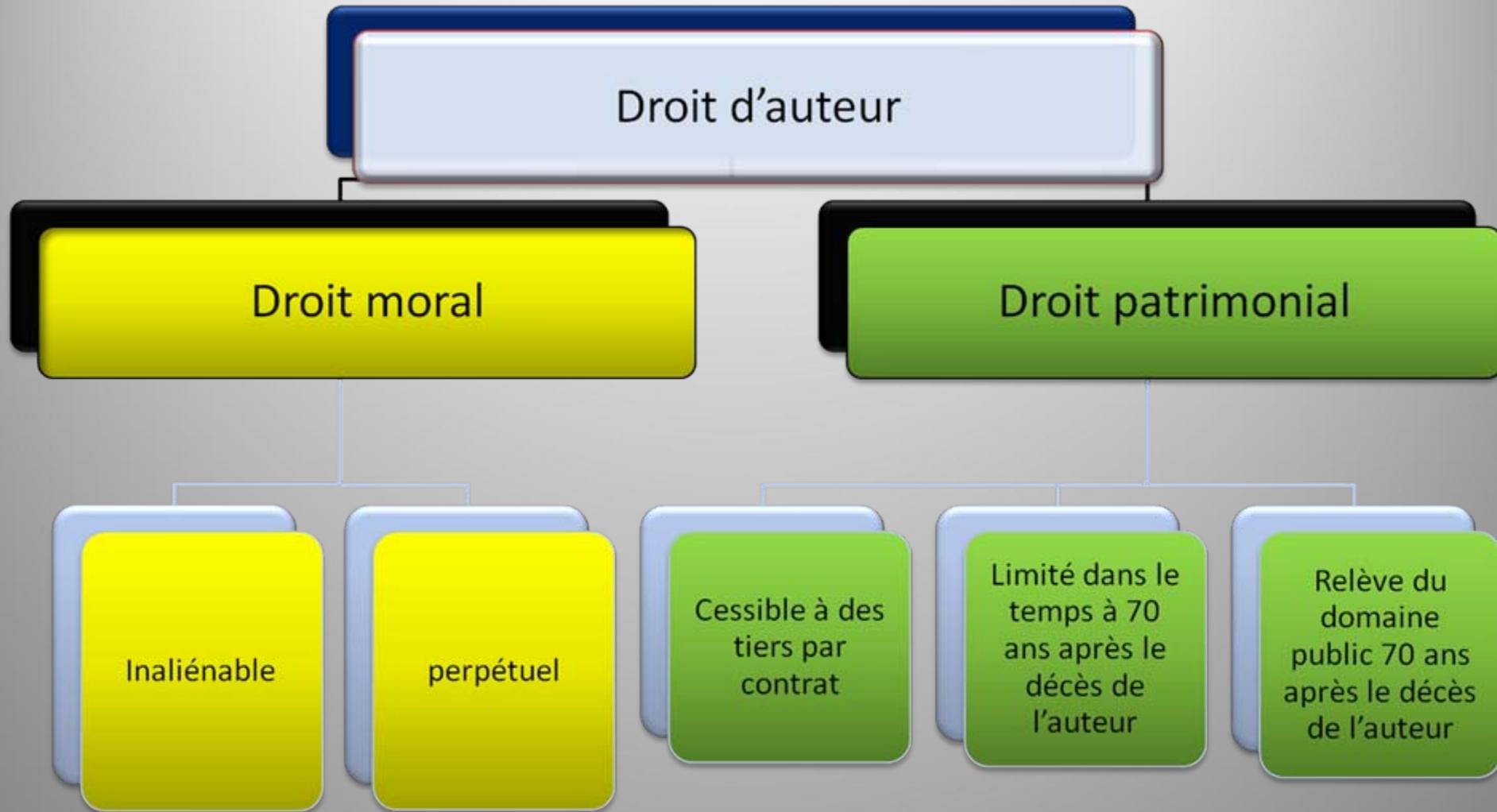
- **Les droits liés au dépôt d'une thèse (arrêté du 7 août 2006)**
 - La consultation et le signalement d'une thèse est une obligation de l'établissement, sauf en cas de confidentialité
 - La confidentialité n'est pas du ressort du doctorant mais du Président d'université
 - La diffusion électronique de la thèse implique la signature d'un contrat de diffusion entre l'établissement et le docteur



Les aspects du droit d'auteur



La thèse : aspects juridiques





Droit moral



La thèse : aspects juridiques





La thèse : aspects juridiques

Droit au respect du nom ou droit de paternité

- L'auteur est en droit d'exiger la mention de son nom et de ses titres lors de toute utilisation de son œuvre
- L'utilisateur d'une œuvre protégée par le droit d'auteur doit **toujours mentionner le patronyme entier de l'auteur (même pour les œuvres tombées dans le domaine public)**



- **Plagiat ou pas plagiat ?**
- Dans le cadre d'un cours, un travail est à remettre dans une semaine et Léa n'a pas encore commencé. Un de ses amis, qui a déjà suivi ce cours, lui propose de réutiliser tel quel son travail. Comme Léa a son accord, il ne s'agit pas de plagiat.

Quiz-V4 (avril 2013) Groupe de travail antiplagiat



- Comme Léa n'a pas produit ce travail, le faire passer comme sien constitue un acte de plagiat et ce, même si l'auteur lui en a donné la permission.
- Il en va de même pour tout travail obtenu sur le web ou ailleurs.

Quiz-V4 (avril 2013) Groupe de travail antiplagiat



Le soupçon de plagiat fait tomber la directrice de l'école de journalisme de Sciences Po

LE MONDE | 22.01.2015 à 11h17 • Mis à jour le 26.01.2015 à 11h11 |

Par Adrien de Tricornot

Abonnez-vous
à partir de



LITTLE ★ BOUDOIR
Concept store d' créations personnalisables

que vos amis recommandent.

L'accusation de plagiat lui aura été fatale. La directrice exécutive de l'école de journalisme de Sciences Po, Agnès Chauveau, a été remerciée. Le directeur de l'école Bruno Patino l'a annoncé aux étudiants lors de la réunion de rentrée, mercredi 21 janvier. M^{me} Chauveau ne figure plus sur la page Web de l'équipe pédagogique.





Django Unchained : Quentin Tarantino poursuivi en justice pour plagiat

Par Gauthier Jurgensen - lundi 4 janvier 2016 - 15h35

Deux scénaristes prétendent que Django Unchained, le western de Quentin Tarantino applaudi par le public et la critique en janvier 2013, puise sa trame dans un projet initialement appelé "Freedom".



Dans un article daté du 30 décembre 2015, le site [The Wrap](#) rapporte que les scénaristes Torrance et Oscar Colvin prétendent qu'une fois leur scénario soumis à l'agence William Morris, [Quentin Tarantino](#) aurait été pressenti pour réaliser le film "Freedom".



La thèse : aspects juridiques

Respecter le droit de paternité

- Pour un texte : titre, auteur, éditeur, date de publication
- Pour une photographie : titre de l'œuvre, auteur, localisation © date de parution, photographe/agence de photo
- Pour un morceau de musique : le titre, le parolier, compositeur, arrangeur
- Pour un film, une émission : titre, auteur et coauteurs avec précision de fonction (réalisateur, scénariste, etc.)



La thèse : aspects juridiques

Droit de divulgation

- L'auteur a seul le droit de divulguer son œuvre
- L'auteur a seul le droit de fixer les conditions de sa divulgation
- L'utilisateur d'un texte prononcé en public doit demander l'autorisation de l'auteur pour le divulguer par écrit (cf. : séminaires de Lacan, inédits)



BLOG

Le droit de divulgation

 J'aime  Tweet  Partager

IMPRIMER ▼ AFFICHAGE ▼

Thématiques

JUSTICE
DROIT DE DIVULGATION
REPRODUCTION
DROIT D'AUTEUR

Auteurs cités (5)

Albert Camus

Antonin Artaud

Jacques Lacan



Article lié (1)

10.04.2014



Des écrits inédits d'Albert Camus viennent de donner l'occasion, le 8 septembre 2015, à la Cour d'appel de Paris de se pencher à nouveau sur le singulier droit de divulgation, un des attributs du droit moral. En l'occurrence, les magistrats ont sanctionné la publication de lettres inédites, en considérant que la reproduction antérieure d'extraits de cette correspondance n'avait en rien emporté un « *épuisement du droit de divulgation* ». Ce droit est inscrit dans le Code de la Propriété Intellectuelle (CPI) à l'article L. 121-2.



DELARUE: LE LITIGE SUR SON AUTOBIOGRAPHIE LIÉ À UNE QUESTION DE DROITS

Recommander

8+1

23/11/12



Réagir

PARIS (AFP) - Elisabeth Bost, l'ancienne compagne de Jean-Luc Delarue qui souhaite stopper la publication de l'autobiographie de l'animateur décédé, conteste à l'éditeur le "droit moral de divulgation" des oeuvres posthumes de Jean-Luc Delarue.

"Depuis le décès de Jean-Luc Delarue, son fils Jean, représenté par sa mère, est l'unique titulaire du droit moral de divulgation des oeuvres posthumes" de l'animateur, affirme une mise en demeure en date du 21 novembre adressée à l'éditeur par le conseil de Mme Bost et consultée vendredi par l'AFP.

Les éditions de l'Archipel doivent publier le 5 décembre un ouvrage intitulé "Carnets secrets", écrit par l'animateur "de 2007 jusqu'à quelques semaines avant son décès". Elles avaient dénoncé jeudi que "la liberté d'expression, érigée en principe constitutionnel, puisse être niée et menacée" par la démarche de Mme Bost qui leur demande de "stopper sans délai" la publication du livre.

L'ancienne compagne de l'animateur s'appuie sur le code de la propriété intellectuelle qui stipule, selon la mise en demeure, que c'est aux descendants d'un auteur que revient le droit de divulguer ses oeuvres posthumes, sauf volonté contraire de l'auteur.



La thèse : aspects juridiques

Droit au respect de l'œuvre

- L'auteur est en droit d'exiger qu'aucune modification de son œuvre ne soit effectuée sans son consentement
- L'utilisateur d'une œuvre doit demander l'accord de l'auteur ou de ses ayants droit pour adapter, mettre en scène, traduire, écourter l'œuvre (atteinte à l'intégrité).

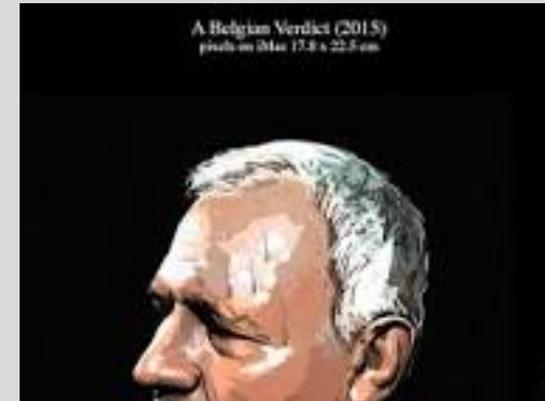


- **Plagiat ou pas plagiat ?**



Photographie de Dedecker

par Katrijn Van Giel



Peinture de Dedecker par **Luc**

Tuymans



compilatio^{net}

LOGICIEL D'AIDE À LA DÉTECTION DE PLAGIAT

Sélectionnez votre établissement

Pour accéder au service **epoq.compilatio.net** sélectionnez ou cherchez l'établissement auquel vous appartenez.

 Université de Rennes 2 - Haute Bretagne



Sélection

Se souvenir de mon choix pour cette session.

[SWITCH](#) fournit des prestations innovantes et uniques pour les hautes écoles suisses et les utilisateurs d'Internet.



- Peut-on utiliser des passages de ma thèse sans mon autorisation ?
- Lorsque l'on résume une thèse, ou un document, a-t-on le droit d'en modifier l'organisation des idées ?



La thèse : aspects juridiques

Droit de repentir et de retrait

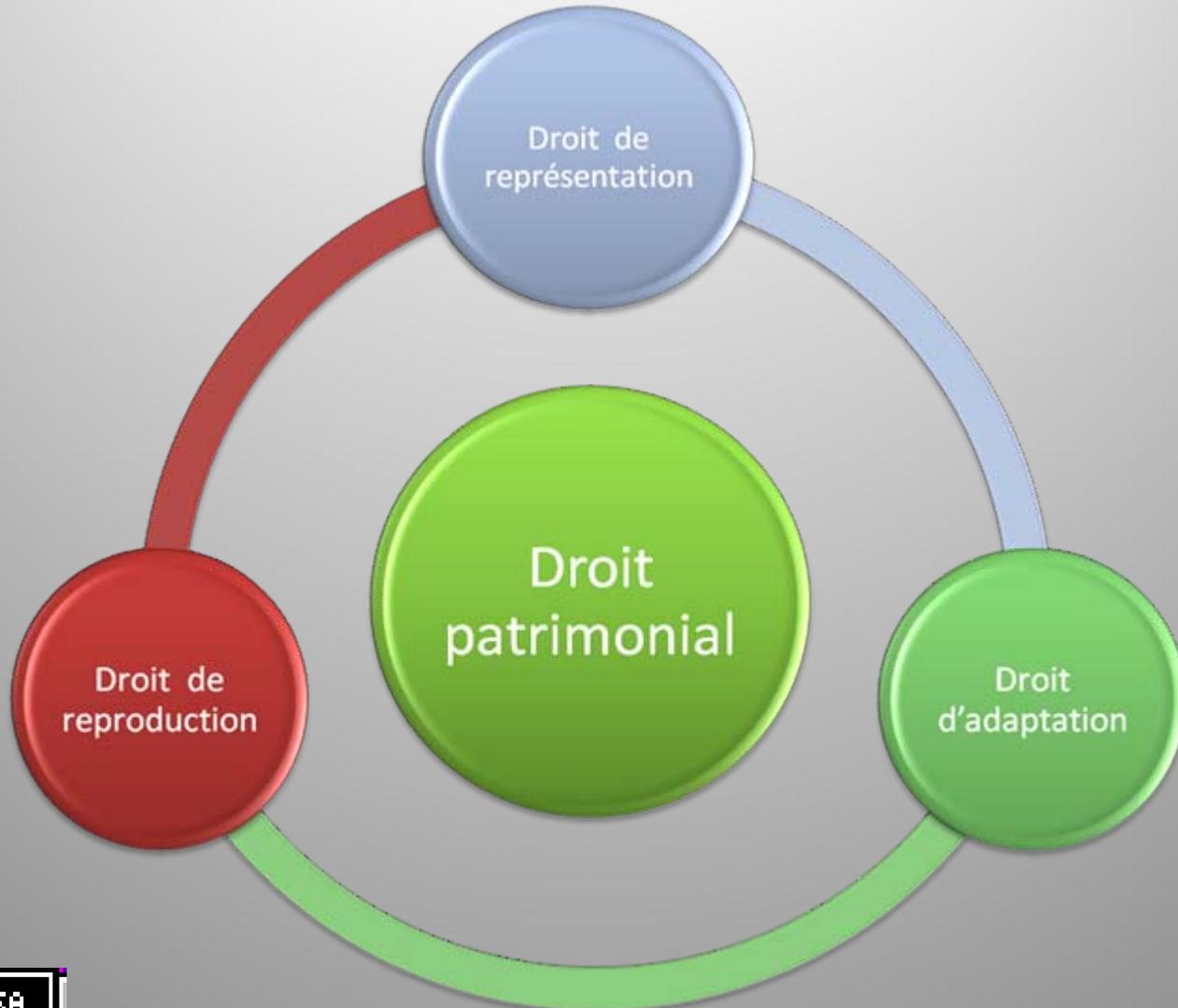
- L'auteur peut exercer ce droit pour revenir sur la divulgation de son œuvre, pour la modifier
- Il doit dans ce cas indemniser les exploitants éventuels (éditeurs, par exemple)



Droit patrimonial



La thèse : aspects juridiques





La thèse : aspects juridiques

Droit patrimonial ou *droit d'exploitation*

- Droit **d'être rémunéré** pour l'utilisation de son œuvre (reproduction, adaptation, représentation)
- Droit applicable à **l'auteur durant sa vie, à ses ayants droit (légataires ou descendants) 70 ans à compter du 1er janvier de l'année civile suivant sa mort**
 - *Ayant droit : personne qui exerce les droits patrimoniaux, bien souvent aussi les droits moraux après le décès de l'auteur*



La thèse : aspects juridiques

Droit patrimonial ou *droit d'exploitation*

- Protection prolongée de :
 - 6 ans et 152 jours pour la Première Guerre Mondiale
 - 8 ans et 120 jours pour la Seconde Guerre Mondiale
 - 30 ans pour les auteurs morts pour la France

- Application dans tous les pays européens



La thèse : aspects juridiques

Droit patrimonial ou *droit d'exploitation* pour les œuvres collectives

- Droit applicable : **70 ans après la fin de l'année civile de la date de publication**
- Protection prolongée de :
 - **6 ans et 152 jours pour la Première Guerre Mondiale**
 - **8 ans et 120 jours pour la Seconde Guerre Mondiale**
 - **30 ans pour les auteurs morts pour la France**



La thèse : aspects juridiques

Droit patrimonial ou *droit d'exploitation*

pour les œuvres inédites publiées à titre posthume

- *Si l'œuvre de l'auteur relève du le domaine public :*
 - Droit applicable 25 ans après la date de 1ere publication
 - Le bénéficiaire est le propriétaire de l'œuvre
- *Si l'œuvre de l'auteur est encore protégée (dans les 70 ans après le décès) :*
 - Pas de prolongation de protection



La thèse : aspects juridiques



Calculateur
du domaine public (Beta)

[Le calculateur](#)

[Le domaine public](#)

[Les métadonnées](#)

[Les établissements culturels](#)

Utiliser les **métadonnées bibliographiques des établissements culturels** pour identifier, explorer et valoriser les œuvres du **domaine public**

[Chercher dans le catalogue de la BnF](#)

[Liste complète des oeuvres littéraires](#)

🔍 Chercher



Valoriser le domaine public

Explorer les images d'archives sur le site de la Der des Ders projet lauréat du hackathon Dataculture du ministère de la Culture et de la Communication



Le Démonstrateur du Calculateur du domaine public français est une expérimentation réalisée dans le cadre d'un partenariat de recherche et développement entre l'Open Knowledge Foundation France et le [ministère de la Culture et de la Communication](#). Le Démonstrateur du Calculateur du domaine public français est présenté en version bêta.

[Mentions légales](#)

[Projet](#)

[Nous contacter](#)

[API](#)



La thèse : aspects juridiques

Droit patrimonial ou *droit d'exploitation*

- La rémunération varie selon l'utilisation de l'œuvre (photocopies ou représentation en public).
- La rémunération perçue au titre du droit patrimonial s'arrête lorsque l'œuvre est tombée dans le domaine public



La thèse : aspects juridiques



Calendrier de l'Avent du domaine public

Qui s'élèvera dans le domaine public en 2016 ?

Chaque jour de décembre, découvrons le nom d'un auteur dont les œuvres entreront dans le domaine public le 1er janvier 2016.

< < D E C E M B R E 2 0 1 5

1 MAURICE RAVEL	2 CHRISTOPHE	3 VOLINE	4 JOHN R. COMMONS	5 ADALIMUMAB	6 PRESSE DE 1945	7 JOSEF ČAPEK
8 EDOGAWA RANPO	9 MUHAMMAD MANDUR	10 KÄTHE KOLLWITZ	11 CLAUDE GAILLARD	12 JUN'ICHIRO TANIZAKI	13 DIETRICH BONHOEFFER	14 FRANKLIN ROOSEVELT
15 PIERRE DRIEU LA ROCHELLE	16 FRANZ WERFEL	17 ADOLF HITLER	18 THOMAS HUNT MORGAN	19 GEORGE PATTON	20 EMMANUEL BOVE	21 FELIX SALTEN
22 RENÉ LALIQUE	23 ERNEST PYLE	24 ALFRED DOUGLAS	25 PAUL VALÉRY	26 ISIDORE ODDORICO	27 ROBERT MALLET-STEVENS	28 VINCENT D'INDY
29 ANNE FRANCK	30 HAPPY BIRTHDAY	31 OTTO NEURATH				



DOMAINE PUBLIC

Polémique autour des droits posthumes du Journal d'Anne Frank

J'ACHÈTE L'ARTICLE [1.50 €]

J'aime

Tweet

Partager

IMPRIMER

AFFICHAGE

Thématiques

DOMAINE PUBLIC
POLÉMIQUE
JUSTICE
DROIT D'EXPLOITATION
DROIT D'AUTEUR
AYANT-DROITS
CALMANN-LEVY
PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE
ANNE FRANK

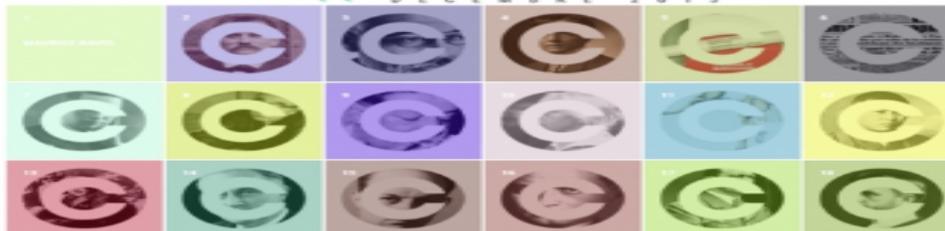


Calendrier de l'Avent du domaine public

Qui s'élèvera dans le domaine public en 2016 ?

Chaque jour de décembre, découvrons le nom d'un auteur dont les œuvres entreront dans le domaine public le 1er janvier 2016.

DECEMBRE 2015



DR

Livre cité (1)



Le journal d'anne frank chez Librairie Générale Française

Auteur cité (1)

Anne Frank

Depuis la publication par *Livres Hebdo* d'un article expliquant que le *Journal d'Anne Frank* ne tomberait pas dans le domaine public au 1er janvier 2016, plusieurs chercheurs, médias et politiques critiquent le Fonds Anne Frank, qui en détient les droits d'exploitation, et diffusent un lien de téléchargement de l'oeuvre en assumant le caractère illégal de leur acte.



La thèse : aspects juridiques

Droit de représentation

- **Concerne toute communication au public**
- *Projection, exposition, télédiffusion, exécution, etc.*



Droit de
représentation



La thèse : aspects juridiques

Droit de reproduction

- **Concerne la fixation matérielle de l'œuvre sur un nouveau support**
- *Impression, enregistrement, photographie, etc.*





L'auteur de #JeSuisCharlie peut-il invoquer un droit d'auteur ?





La these : aspects juridiques



- Joachim Roncin, journaliste graphiste à l'hebdomadaire gratuit *Stylist* avait dit qu'il laisserait son visuel libre de droits, pour peu qu'aucune utilisation commerciale n'en soit faite.
- Plus d'une cinquantaine de demandes de dépôt de marques ont été enregistrées par l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI), pour utiliser « Je suis Charlie » sur les objets les plus variés.
- L'INPI a annoncé qu'aucune de ces demandes ne serait acceptée, mais le mouvement est tel que Joachim Roncin s'est décidé à faire valoir son droit d'auteur et à déposer le slogan. Là encore, explique son avocat, il s'agit d'essayer d'en maîtriser la diffusion et de laisser le message initial intact.



La thèse : aspects juridiques

Droit d'adaptation

- **L'auteur peut exercer ce droit pour revenir sur la divulgation de son œuvre, pour la modifier**
- Il doit dans ce cas indemniser les exploitants éventuels (éditeurs, par exemple)



Droit
d'adaptation



- Si je diffuse ma thèse, est-ce que je peux en limiter l'impression ou le téléchargement ?
- J'ai déposé ma thèse comme convenu avant soutenance, est-ce que je peux y apporter des corrections ?



Droits voisins



La thèse : aspects juridiques

Droits voisins (loi Lang de 1985)

Destinés à protéger et rémunérer :

- les artistes-interprètes
 - Les comédiens
 - les producteurs audiovisuels ou phonographiques
 - les entreprises de communication audiovisuelle
- o **Droit moral** : perpétuel
 - o **Droit patrimonial** : 70 ans à partir de l'année civile qui suit
 - la 1ere communication au public
 - la 1ere interprétation de l'œuvre
 - la 1ere fixation de l'œuvre



Les exceptions



La thèse : aspects juridiques

Les documents non protégés

- **Textes officiels (lois, décrets, arrêtés, traités, constitutions, BO, décisions de justice, etc.)**
 - sans annotation ni commentaire...
 - sans mise en forme réalisée par un éditeur...
- **Documents tombés dans le domaine public**
 - 70 ans après la mort de son auteur (1939 en 2010)
 - 70 ans après la mort du dernier des coauteurs, pour les œuvres de collaboration
 - 70 ans après la 1ere publication pour les œuvres collectives (journal)
- **Proverbes**
- **Faux textes**



La thèse : aspects juridiques

Droit de copie à *usage privé* exclusif de l'acquéreur d'une œuvre achetée dans le commerce

Droit de représentation à *titre gratuit* dans un lieu privé, pour le cercle de famille et amis proches

Les exceptions

Droit de parodie, de pastiche, de caricature de l'œuvre si absence de confusion entre l'œuvre parodiée et sa parodie

Droit de reproduction pour conservation ou préservation de consultation sur place (bibliothèques)



La thèse : aspects juridiques

Droit de consultation strictement **personnelle** réservée aux personnes handicapées

Droit d'utilisation à titre d'**information immédiate d'actualité** (revues de presse)

Les exceptions

Droit de reproduction des discours à **titre d'information d'actualité**

Droit de reproduction d'analyses, de **courtes citations** à des fins d'illustration ou de critique



La thèse : aspects juridiques

– Citation “courte” :

- caractère de brièveté de la citation par rapport à la globalité de l’oeuvre citée
 - Place restreinte de la citation par rapport à la globalité du document réalisé
- Utilisation dans un but informatif ou pédagogique
 - En respectant les droits moraux (paternité de l’œuvre,...)
 - Autorisation des ayants droit nécessaire
 - L’œuvre doit être obtenue de façon licite



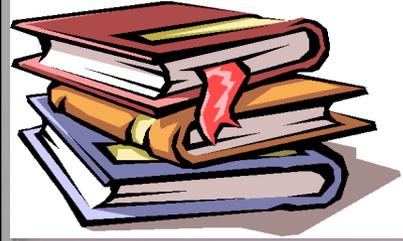
La thèse : aspects juridiques

L'exception pédagogique

- Permet de reproduire et d'utiliser des extraits d'œuvre (hormis celles conçues à des fins pédagogiques) à des fins non commerciales
- Pour un public majoritairement composé d'élèves, d'étudiants et de chercheurs
- Elle se base sur les accords sectoriels négociés chaque année



La thèse : aspects juridiques



L'utilisation des livres imprimés

- 5 pages consécutives dans la limite de 20 % de la pagination de l'ouvrage



L'utilisation des publications périodiques imprimées

- 2 articles d'une même parution dans la limite de 10 % de la pagination du numéro



L'utilisation des œuvres des arts visuels

- 20 œuvres autorisées avec une résolution de 72 dpi (400x400 pixels)

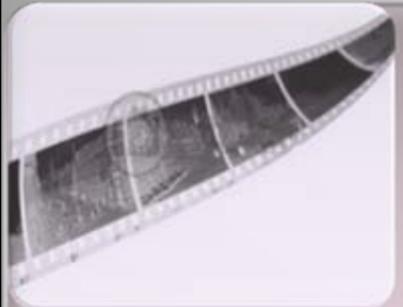


La thèse : aspects juridiques



l'utilisation d'enregistrements sonores d'œuvres musicales et de vidéomusiques

Limitée à 30 secondes et inférieure à 10 % de la durée totale ; si plusieurs extraits, durée inférieure à 15 %



l'utilisation des œuvres cinématographiques et audiovisuelles

- Pour représentation en classe, œuvres diffusées par un service de communication audiovisuelle hertzien non payant



 IMPRIMER

Innover pour retrouver de la croissance

Pour une République numérique

Mis à jour le 29 janvier 2016 - Projet porté par Axelle Lemaire, Emmanuel Macron

La République du 21^e siècle sera nécessairement numérique. Pour relever ce défi, le projet de loi éponyme, co-créé avec les internautes, vise à anticiper les changements à l'œuvre, en saisir pleinement les opportunités, et dessiner une société conforme à ses principes de liberté, d'égalité et de fraternité.

Présenté en Conseil des ministres le 9 décembre 2015, le projet de loi a été adopté en première lecture à l'Assemblée nationale le 26 janvier 2016.



- La secrétaire d'Etat au Numérique, Axelle Lemaire, a écarté les critiques des éditeurs, parmi lesquels le SNE et la FNPS, [qui ont mis en cause l'article 17 de son projet de loi](#), leur renvoyant l'accusation d'être le "fossoyeur de la recherche scientifique française".
- **Cet article donne la possibilité "pour les chercheurs qui sont subventionnés par la recherche publique à hauteur de 50 % (...) de sortir des contrats d'exclusivité qui les lient à leurs éditeurs commerciaux au bout d'un certain délai d'embargo"**, a expliqué la secrétaire d'Etat sur France Inter mercredi 20 janvier.
- *"Voilà ce dont on parle. Aujourd'hui, la recherche, si elle n'est pas ouverte, si elle n'est pas internationale, si elle n'est pas partagée avec la communauté de chercheurs la plus élargie possible, elle ne rayonne pas", a-t-elle poursuivi. "Donc moi je pose la question: est-ce bien le gouvernement qui se veut le fossoyeur de la recherche en 2016 lorsqu'il cherche à étendre le périmètre d'influence des écrits des chercheurs français, ou bien sont-ce les éditeurs ?", s'est-elle défendue*



- l'article 17 de la loi pour une République numérique, qui permet **une diffusion gratuite d'articles de revues scientifiques**, si leurs auteurs le souhaitent et **quand ils sont réalisés à partir de travaux financés à plus de 50% sur fonds publics**.
- Il prévoit que les auteurs d'articles en sciences, technique et médecine (STM) pourront les communiquer gratuitement sur Internet 6 mois après leur publication. Ce délai passe à **12 mois pour les articles de sciences humaines et sociales (SHS)**.
- Deux petites modifications ont été apportées, supprimant de ce dispositif, les publications d'actes de congrès et de recueil d'articles, qui relèvent plutôt du livre que de la revue, et prévoyant la réalisation d'une vraie étude d'impact sur les conséquences de cette loi pour les éditeurs concernés...



Quelques points de repères



Les licences



La thèse : aspects juridiques

- quelques points de repères...

- Le **copyleft** : par opposition au copyright (en français, *gauche d'auteur* par opposition à *droit d'auteur*)



- « L'idée centrale du *copyleft* est de donner à quiconque la permission d'exécuter le programme, de le copier, de le modifier, et d'en distribuer des versions modifiées - mais pas la permission d'ajouter des restrictions de son cru. C'est ainsi que les libertés cruciales qui définissent le logiciel libre sont garanties pour quiconque en possède une copie ; elles deviennent des droits inaliénables » *Richard Stallman in [Le projet GNU](#)*

- Les licences **Creative Commons**





La thèse : aspects juridiques



Paternité : l'oeuvre peut être librement utilisée, à la condition de l'attribuer à son l'auteur en citant son nom



Pas d'Utilisation Commerciale : le titulaire de droits peut autoriser tous les types d'utilisation ou au contraire restreindre aux utilisations non commerciales (les utilisations commerciales restant soumises à son autorisation)



Pas de Modification : le titulaire de droits peut continuer à réserver la faculté de réaliser des oeuvres de type dérivées ou au contraire autoriser à l'avance les modifications, traductions...



Partage à l'Identique des Conditions Initiales : à la possibilité d'autoriser à l'avance les modifications peut se superposer l'obligation pour les oeuvres dites dérivées d'être proposées au public avec les mêmes libertés (sous les mêmes options Creative Commons) que l'oeuvre originale.



La thèse : aspects juridiques

Les 6 contrats de licence possibles





La thèse : aspects juridiques

Ajouter une licence à son travail de recherche



The screenshot shows the homepage of Creative Commons France. At the top, there is a blue navigation bar with the CC logo and the text "creative commons France". Below the navigation bar are icons for "Blog", "Licences", "Activités", "Qui sommes-nous?", and "Médias". Below the navigation bar are social media sharing buttons for Google+, Facebook, and Twitter, along with a search bar labeled "Recherche". The main content area features a large blue banner with the text "Partager, Remixer, Réutiliser — Légalement !". Below the banner is a paragraph of text explaining the mission of Creative Commons. There are two large blue boxes: one on the left titled "Trouvez" (Find) with the subtitle "des images, photos, textes ..." and an icon of a camera and a person; one on the right titled "Publiez" (Publish) with the subtitle "facilement et légalement !" and an icon of a person and a CC license icon. Below these boxes is a paragraph of text explaining the six Creative Commons licenses. At the bottom, there is a small CC BY-SA logo and a paragraph of text stating that the website is licensed under CC BY-SA. There is also a Twitter feed section and a footer with the text "Fièrement propulsé par WordPress".

Partager, Remixer, Réutiliser — Légalement !

Creative Commons est une organisation à but non lucratif qui a pour dessein de faciliter la diffusion et le partage des oeuvres tout en accompagnant les nouvelles pratiques de création à l'ère numérique.

Trouvez
des images, photos, textes ...

Publiez
facilement et légalement !

Creative Commons propose gratuitement six licences qui permettent aux titulaires de droits d'auteur de mettre leurs oeuvres à disposition du public à des conditions prédéfinies. Les licences Creative Commons viennent en complément du droit applicable, elles ne se substituent pas au droit d'auteur. Simples à utiliser et intégrées dans les standards du web, ces autorisations non exclusives permettent aux titulaires de droits d'autoriser le public à effectuer certaines utilisations, tout en ayant la possibilité de réserver les exploitations commerciales, les oeuvres dérivées et les conditions de redistribution.

Le site de Creative Commons France est mis à disposition selon les termes de la licence [Creative Commons Paternité – Partage à l'Identique 3.0 non transcrit](#).

Creative Commons France twitter feed

- [about:today:ago](#): Retrouvez le texte présenté hier au Sénat par Creative Commons FR [http://p3Soia.co](#) @melanieddr @Esnat_Info @Calimaq
- [about:today:ago](#): Visitez le site de [creativecommons.fr](#) et [sacem.fr](#) pour en savoir plus sur l'expérience pilote. #sacem #creativecommons
- [about:today:ago](#): C'est officiel, les membres de la [SACEM](#) peuvent désormais mettre leurs oeuvres sous une des licences CC-NC [#creativecommons #accord](#)

Follow @cc_france on Twitter

Fièrement propulsé par WordPress



La thèse : aspects juridiques

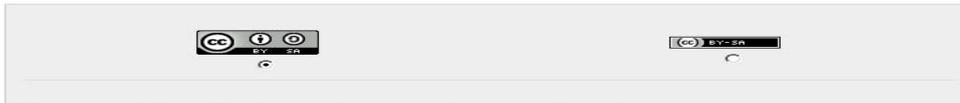
Ajouter une licence à son travail de recherche



[About](#) [Licenses](#) [Public Domain](#) [Support CC](#) [Projects](#) [News](#)

Site Search

Choisissez le style de bouton que vous aimeriez sur votre page web :



Voici un aperçu de la manière dont votre licence apparaîtra sur votre site web :



Avez-vous un site web personnel ?

Copiez le texte ci-dessous sur votre site Web pour informer vos visiteurs qu'une licence s'applique à vos oeuvres.

```
<a rel="license" href="http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/"></a><br /><Ce(tte) oeuvre est mise à disposition selon les termes de la <a rel="license" href="http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/">Licence Creative Commons Paternité - Partage à l'Identique 3.0 non transposé</a>.
```

Sélectionnez le contenu de la case ci-dessus et copiez-le. Ou, recevez-le par courrier électronique. **Besoin de plus d'aide ? Lisez notre tutoriel.**

Creative Commons est une organisation à but non lucratif. Nous avons besoin de votre soutien pour continuer à fournir ces outils. Faites un don aujourd'hui !



Except where otherwise noted, content on this site is licensed under a [Creative Commons Attribution 3.0 License](#).

[Policies](#) [Privacy](#) [Terms of Use](#)



Attention : gratuité \neq libre de droits

- Attention aux mentions (**DR**), « tous droits réservés » ou © copyright
- Certains articles sont soumis à licence (bases de données, bouquets de revues électroniques, etc.)
- Un document trouvé sur le web peut être consulté librement, cela ne signifie pas qu'il est libre de droit et réutilisable comme tel



La thèse : aspects juridiques

Les réflexes à avoir

- Toujours citer la source (pour les images, crédits photographiques)
- Toujours demander par écrit les autorisations de diffusion et les conserver
- En vue de la diffusion, mettre les documents en attente d'autorisation en annexe
- Possibilité de dégrader ou de crypter les photographies



Les images libres de droit



La thèse : aspects juridiques

Quelques pistes pour chercher des images libres de droit Google, recherche avancée

Utilisez le formulaire ci-dessous pour lancer une recherche avancée ; les résultats apparaîtront ici.

Rechercher des images représentant...

tous les mots suivants :

[+ Plus d'options de mots clés](#)

Attributs d'image

Taille de l'image :

Format :

Types d'images :

- Tous les types Images clipart
 Visages Dessins au trait
 Photos

Source de l'image :

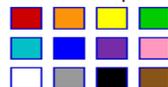
- Toutes les sources
 Site ou domaine

Exemple : flickr.com

Couleur dans l'image :

- Toutes les couleurs Couleur particulière

- En couleur
 Noir et blanc



Besoin d'outils supplémentaires ?

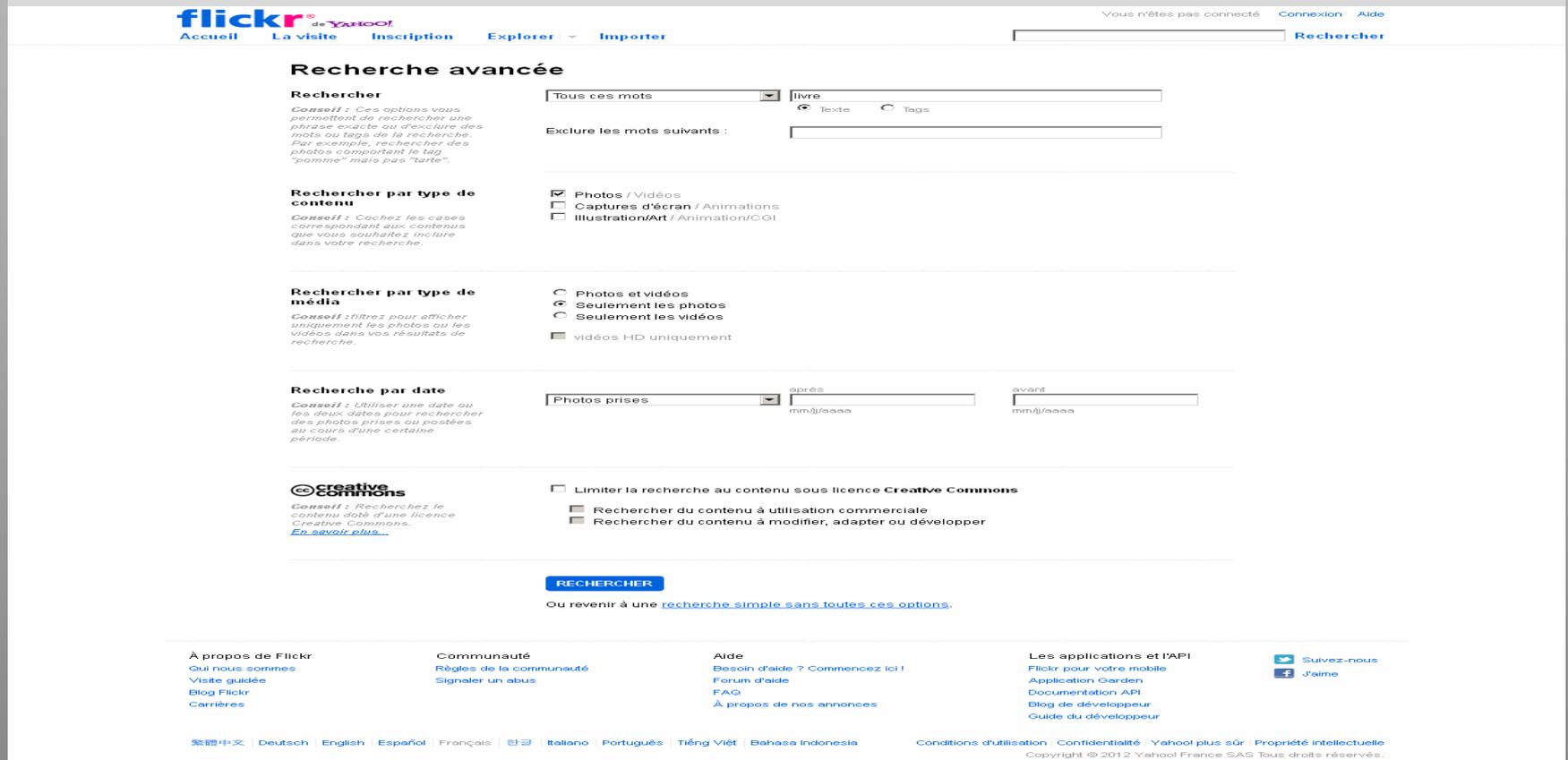
Droits d'utilisation :

- Toutes les images, quelle que soit la licence
 Seules les images pouvant être réutilisées. Leur utilisation peut être soumise à certaines conditions.
Afficher uniquement les images associées à la mention :
 Utilisation commerciale
 Modification



La thèse : aspects juridiques

Quelques pistes pour chercher des images libres de droit Flickr, recherche avancée



The screenshot shows the Flickr advanced search interface. At the top, there's a navigation bar with the Flickr logo and links for 'Accueil', 'La visite', 'Inscription', 'Explorer', and 'Importer'. A search bar contains the word 'livre'. Below the search bar, there are several sections for refining the search:

- Rechercher**: A dropdown menu is set to 'Tous ces mots'. There are radio buttons for 'Texte' and 'Tags'.
- Exclure les mots suivants**: An empty text input field.
- Rechercher par type de contenu**: Checkboxes for 'Photos / Vidéos' (checked), 'Captures d'écran / Animations', and 'Illustration/Art / Animation/CGI'.
- Rechercher par type de média**: Radio buttons for 'Photos et vidéos', 'Seulement les photos' (selected), and 'Seulement les vidéos'. A checkbox for 'vidéos HD uniquement' is also present.
- Recherche par date**: A dropdown menu is set to 'Photos prises'. There are input fields for 'après' and 'avant' with a date format 'mm/jj/aaaa'.
- Creative Commons**: A checkbox for 'Limiter la recherche au contenu sous licence Creative Commons' is checked. Below it are two options: 'Rechercher du contenu à utilisation commerciale' and 'Rechercher du contenu à modifier, adapter ou développer'.

A 'RECHERCHER' button is located at the bottom of the search options. Below it, a link says 'Ou revenir à une recherche simple sans toutes ces options.'

At the bottom of the page, there are several footer sections:

- À propos de Flickr**: Qui nous sommes, Visite guidée, Blog Flickr, Carrières.
- Communauté**: Règles de la communauté, Signaler un abus.
- Aide**: Besoin d'aide ? Commencez ici !, Forum d'aide, FAQ, À propos de nos annonces.
- Les applications et l'API**: Flickr pour votre mobile, Application Garden, Documentation API, Blog de développeur, Guide du développeur.

At the very bottom, there are links for 'Suivez-nous' and 'J'aime', followed by a list of languages (繁體中文, Deutsch, English, Español, Français, 한국어, Italiano, Português, Tiếng Việt, Bahasa Indonesia) and legal information: 'Conditions d'utilisation', 'Confidentialité', 'Yahoo! plus sûr', 'Propriété intellectuelle', and 'Copyright © 2012 Yahoo! France SAS Tous droits réservés.'



La thèse : aspects juridiques

Quelques pistes pour chercher des images libres de droit Wikimedia commons



WIKIMEDIA
COMMONS

Main Page
Welcome
Community portal
Village pump

Sélecteur de langue
English

Participez
Upload file
Recent changes
Latest files
Random file
Help
Contact us
Donate

Toolbox

File Discussion View Edit View history Search

File: Livre_vallect.png

Wikimedia Commons est disponible en français.

Download Use this file Use this file Email a link Information



No higher resolution available.
Livre_vallect.png (200 × 122 pixels, file size: 17 KB, MIME type: image/png)

Summary

Description	Français : Une icône pour le logiciel de concours de lecture en collège Vallect (http://www.vallect.org) (F).
Date	15 January 2010
Source	Own work
Author	Thibault fr
Permission (Reusing this file)	See below.

Licensing

I, the copyright holder of this work, hereby publish it under the following licenses:

This file is licensed under the Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0 Unported license.

You are free:

- to share – to copy, distribute and transmit the work
- to remix – to adapt the work

Under the following conditions:

- attribution – You must attribute the work in the manner specified by the author or licensor (but not in any way that suggests that they endorse you or your use of the work).
- share alike – If you alter, transform, or build upon this work, you may distribute the resulting work only under the same or similar license to this one.

Permission is granted to copy, distribute and/or modify this document under the terms of the GNU Free Documentation License, Version 1.2 or any later version published by the Free Software Foundation; with no Invariant Sections, no Front-Cover Texts, and no Back-Cover Texts. A copy of the license is included in the section entitled GNU Free Documentation License.

You may select the license of your choice.

File history

Click on a date/time to view the file as it appeared at that time

	Date/Time	Thumbnail	Dimensions	User	Comment
current	15:10, 23 January 2010		200 × 122 (17 KB)	Thibault fr (talk contribs)	{{{Information Description={{#A1}}=Une icône pour le logiciel de concours de lecture en collège Vallect (http://www.vallect.org). Livres}} Source={{#own}} Author=Thibault fr Date=2010-01-15 Permission= other_versions= }}

• Edit this file using an external application (See the setup instructions for more information)

File usage on Commons

There are no pages that link to this file.

File usage on other wikis

The following other wikis use this file:

- Usage on fr.wikipedia.org
 - Utilisateur:Annacadeau

Categories: User page images | Book icons
Hidden categories: CC-BY-SA-3.0 | License migration redundant | GFDL | Self-published work

This page was last modified on 8 December 2011, at 19:25.
Text is available under the Creative Commons Attribution-Share-Alike License; additional terms may apply. See Terms of Use for details.
Privacy policy About Wikimedia Commons Disclaimers Mobile view





La thèse : aspects juridiques

Quelques pistes pour chercher des images libres de droit



creative commons About Licenses Public Domain Support CC Projects News Site Search

CC Search

Trouver des contenus que vous pouvez partager, utiliser et remixer

Je veux quelque chose que je puisse... utiliser commercialement, modifier, adapter, ou réutiliser.

Chercher en utilisant:

- Europeana Média
- Flickr Image
- Fotopedia Image
- Google Web
- Google Images Image
- Jamendo Musique
- Open Clip Art Library Image
- SpinXpress Média
- Wikimedia Commons Média
- YouTube Vidéo

Veillez noter que *search.creativecommons.org* n'est pas un moteur de recherche, mais offre plutôt un accès pratique à des services de recherche proposés par d'autres organisations indépendantes. CC n'a pas le contrôle sur les résultats fournis. *N'assumez pas que les résultats affichés dans ce portail de recherche sont placés sous une licence CC.* Vous devriez toujours vérifier que l'œuvre est réellement placée sous une licence CC en suivant le lien. Comme il n'y a aucun enregistrement des licences CC, CC n'a aucun moyen de déterminer ce qui a et n'a pas été placés sous les termes d'une licence CC. En cas de doute, vous devriez contacter directement le détenteur des droits, ou essayer de contacter le site web où vous avez trouvé l'œuvre.

Ajouter la recherche CC à votre navigateur.
Apprenez à basculer depuis et vers une recherche CC dans la barre de recherche de Firefox.

français Aider à traduire

Facebook Twitter RSS

CC BY

Except where otherwise noted, content on this site is licensed under a Creative Commons Attribution 3.0 License.

Politiques Privacy Terms of Use



Les questions des doctorants



- Ma thèse traite de l'imagerie populaire. Je l'ai illustrée avec des clichés d'anciennes cartes à jouer que j'ai photographié avec l'accord des musées. Est-ce que cela pose problème pour la diffusion sur Internet ?



La thèse : aspects juridiques

Avoir l'autorisation de photographier ne donne pas l'autorisation de diffuser...

Il faut dans ce cas contacter les musées en précisant le type de diffusion que vous souhaitez faire : intranet, internet, et les reproductions éventuelles : papier, numérique, microfiche...

Votre demande peut être effectuée par mail, vous devez impérativement attendre une réponse écrite avant de décider de la diffusion des ressources concernées.



La thèse : aspects juridiques

Il est important de conserver tout document écrit attestant de l'autorisation de reproduction, de diffusion accordée

Un formulaire de demande type est téléchargeable sur le site de l'Université (espace recherche, la thèse mode d'emploi)

DANS TOUS LES CAS, IL FAUT MENTIONNER LE TITRE ET LA SOURCE...



La thèse : aspects juridiques

➤ J'ai tourné des séquences vidéo dans plusieurs classes de primaire, et j'aimerais les diffuser avec ma thèse.

Est-ce que j'en ai le droit ou faut-il que je demande les autorisations ?





La thèse : aspects juridiques

Prendre des mineurs en photo ou les filmer nécessite l'autorisation des deux parents.

Les personnes filmées dans leur vie réelle (privée ou professionnelle), à leur insu ou avec leur consentement, et qui n'interprètent pas un rôle, peuvent revendiquer un droit sur leur image.



La thèse : aspects juridiques

La scène filmée dans laquelle ils apparaissent ne peut être utilisée sans leur accord, si cela constitue une atteinte à leur vie privée, à leur dignité, à la présomption d'innocence.

Si les personnes sont filmées dans un cadre événementiel d'actualité, et ne constituent pas le sujet principal du document, aucune autorisation n'est requise.



- J'ai pris moi-même des photos de sites industriels pour illustrer mon sujet de thèse. Est-ce que je suis obligée de demander les autorisations pour les diffuser sur Internet ?



La thèse : aspects juridiques

Les photographies prises d'un lieu public et qui concernent l'extérieur d'un bâtiment peuvent être soumises à autorisation...

Prendre en photo l'Institut du Monde Arabe pour la publier ou la diffuser suppose l'autorisation de l'architecte du bâtiment... *Pour l'instant...*

Prendre en photo la tour Eiffel est possible et légal. Prendre la tour Eiffel illuminée pendant un spectacle de Jean-Michel Jarre suppose une autorisation avant diffusion ou publication... *Pour l'instant...*



- **Texte sur la République numérique : Exception de panorama**
- L'Assemblée a également rajouté l'exception de panorama pour les particuliers, autorisés à publier sur Internet et sans but commercial des photos prises dans l'espace public mais montrant des bâtiments ou œuvres dont l'image appartient à leurs auteurs.
- Les éditeurs ne sont pas concernés, mais toute nouvelle exception au droit d'auteur est toujours jugée inquiétante de leur point de vue. Le SNE espère convaincre les sénateurs de revenir sur une partie de ces dispositions.



La thèse : aspects juridiques

Prendre en photo l'intérieur d'un bâtiment requiert une autorisation si le lieu est considéré comme privé...

Prendre en photo l'intérieur d'un musée, lieu public, est licite, mais dans la réalité, il existe bien souvent un règlement qui ne l'autorise que sous certaines conditions (c'est l'institution qui a en charge l'accès à ses collections)



La thèse : aspects juridiques

➤ Pour illustrer ma thèse, j'ai inséré des cartes, des graphiques et des tableaux que j'ai trouvés sur Internet.

Je n'ai pas mentionné l'auteur car ce n'était pas indiqué.

Est-ce légal ?





La thèse : aspects juridiques

Consulter ne signifie pas diffuser... Un document trouvé sur Internet ne peut être utilisé en l'état. Il faut rechercher s'il y a une mention de licence d'utilisation, ou contacter l'auteur s'il est mentionné.

Votre demande peut être effectuée par mail, vous devez impérativement attendre une réponse écrite avant d'utiliser la ressource.

Il est important de conserver tout document écrit attestant de l'autorisation de reproduction, de diffusion accordée.



La thèse : aspects juridiques

Dans le contrat de diffusion élaboré par l'université, il est précisé que l'auteur de la thèse est responsable de son contenu et garantit qu'il détient tous les droits nécessaires à la diffusion de son œuvre, en particulier les autorisations écrites des titulaires des droits sur les œuvres reproduites et protégées.

DANS TOUS LES CAS, IL FAUT MENTIONNER LE TITRE ET LA SOURCE...



La thèse : aspects juridiques



- J'aimerais savoir comment inclure dans ma thèse des articles entiers ou des extraits déjà publiés chez des éditeurs qui ne sont pas en modèle OA. J'en suis l'auteur. Y-a-t-il un problème de plagiat?



La thèse : aspects juridiques

Si vous avez signé un contrat d'exclusivité avec un éditeur, reproduire des extraits relève de la contrefaçon...

Conseils avant de signer avec un éditeur :

Au minimum, négociez votre contrat à titre non exclusif et conservez vos droits sur l'exploitation du document numérique



La thèse : aspects juridiques

Faites préciser dans le contrat :

- **La forme d'exploitation de votre travail (commerciale, publicitaire)**
- **La destination (quel public, impression, internet, etc.)**
- **L'étendue géographique de la cession des droits (France, Europe, etc.)**
- **La durée de cession des droits (jamais illimitée)**



La thèse : aspects juridiques

Faites préciser dans le contrat :

- La forme d'exploitation de votre travail (commerciale, publicitaire)
- La destination (quel public, impression, internet, etc.)
- L'étendue géographique de la cession des droits (France, Europe, etc.)
- La durée de cession des droits (jamais illimitée)



La thèse : aspects juridiques

Connaître les politiques éditoriales des éditeurs Liste Sherpa (éditeurs) / Romeo (revues)



... opening access to research

[Home](#) • [Search](#) • [Journals](#) • [Publishers](#) • [FAQ](#) • [Suggest](#) • [About](#)

Publisher copyright policies & self-archiving

[English](#) | [Español](#) | [Português](#)

One publisher found when searched for: Publisher: **Armand Colin**

Publisher: [Armand Colin](#), France
Journals: [16 journals](#) - involving 2 other organisations
RoMEO: This is a [RoMEO white](#) publisher
Copyright: Not available online
Updated: 22-Mar-2011

Although this publisher has default policies, individual journals may have special permissions, especially if they involve other organisations or have paid open access options.
Always run a journal title or ISSN search to check.

[Default Policy](#)

Search

Journal titles or ISSNs Publisher names

Exact phrase only All keywords Any

[Advanced Search](#)

RoMEO Colour	Archiving policy
Green	Can archive pre-print and post-print or publisher's version/PDF
Blue	Can archive post-print (ie final draft post-refereeing) or publisher's version/PDF
Yellow	Can archive pre-print (ie pre-refereeing)
White	Archiving not formally supported
	More on colours and restrictions
or	View all publishers

Use this site to find a summary of permissions that are normally given as part of each publisher's copyright transfer agreement.



CODES COULEUR

- **Vert** : dépôt possible en **pré et post-print**
- **Bleu** : archivage possible des **post-print**
- **Jaune** : dépôt possible des **pré-print**
- **Blanc** : aucun dépôt possible



La thèse : aspects juridiques

Connaître les politiques éditoriales des éditeurs

[Site heloise](#)

Politiques des éditeurs en matière de dépôts d'articles

Piwik Analytics



Accueil

Auteurs

Editeurs

API

Navigation

→ **Accueil**

→ Auteurs
Rechercher une revue
Rechercher un éditeur

→ Editeurs
Définir une politique

→ OAI
Présentation

→ API
Présentation
Exemples

→ Contact

→ Ressources
Sherpa Roméo
Dulcinéa

Bienvenue chez Héloïse

Héloïse est un service d'information sur les politiques des éditeurs en matière de dépôt des articles. Il concerne uniquement les dépôts sur les sites des scientifiques eux-mêmes et des institutions scientifiques.



Dernières revues ajoutées

11 janv. 2015

[Social Sciences and Education Research Review](#)

13 oct. 2014

[Miranda](#)

8 oct. 2014

[Rives méditerranéennes](#)

8 sept. 2014

[Population & Avenir](#)

8 sept. 2014

[Population & Avenir](#)

Contact

CCSD



➤ J'ai été contacté par les Editions Universitaires Européennes pour une publication de ma thèse. Je ne connais pas cette maison d'édition, que me conseillez vous ?

- <http://afor.wordpress.com/2010/03/31/mise-en-garde-sur-les-editions-universitaires-europeennes/>



Dans une présentation qu'il a donnée dans un colloque international, Kevin, étudiant au doctorat, a utilisé un graphique issu des travaux de recherche de Sonia, membre du même groupe de recherche, sans mentionner qu'il s'agissait des travaux de Sonia.

- Est-ce du plagiat?

Quiz-V4 (avril 2013) Groupe de travail antiplagiat



Même s'ils font partie de la même équipe de recherche, chaque membre de l'équipe doit demander la permission d'utiliser un matériel de recherche qu'il n'a pas produit et donner la référence exacte à l'auteur du matériel.

Quiz-V4 (avril 2013) Groupe de travail antiplagiat



La thèse : aspects juridiques

- **Pour en savoir plus...**

- Guide pratique du droit d'auteur / Anne-Laure Stérin. Maxima, 2011
- Le droit d'auteur et le droit à l'image / Evelyne Moreau, Ecole des Mines de Nantes (http://imedia.emn.fr/droits/co/module_droit.html)
- Quizz sur le droit d'auteur / Michèle Battisti et Anne-Laure Stérin. ADBS, 2008 (<http://www.adbs.fr/quizz-juridiques-50350.htm>)
- Le droit d'auteur et les thèses électroniques / CERES. Nancy Université, 2009 (<http://www.univ-nancy2.fr/medial/ppt/4droitauteurpropintellectuelle.ppt>)



La thèse : aspects juridiques

- **Pour en savoir plus...**

- Le droit d'auteur dans l'économie de la connaissance / Lionel Maurel. 2009 (<http://www.slideshare.net/calimaq/le-droit-d-auteur-dans-leconomie-de-laconnaissance>)
- Site educnet (<http://www.educnet.education.fr/legamedia/guide/droit-auteur>)
- Site du ministère de la culture français (<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits>)
- Lien vers sites d'images libres de droits (<http://websearch.about.com//od/bestwebsites/tp/free-images.htm>)